

Ré-ouverture des écoles du 11 mai 2020 : quel impact sur les collègues ?

Le 11 mai 2020, pour répondre aux injonctions gouvernementales, l'École devait rouvrir ses portes en élargissant l'accueil à d'autres enfants que ceux des personnels indispensables à la gestion de la crise.

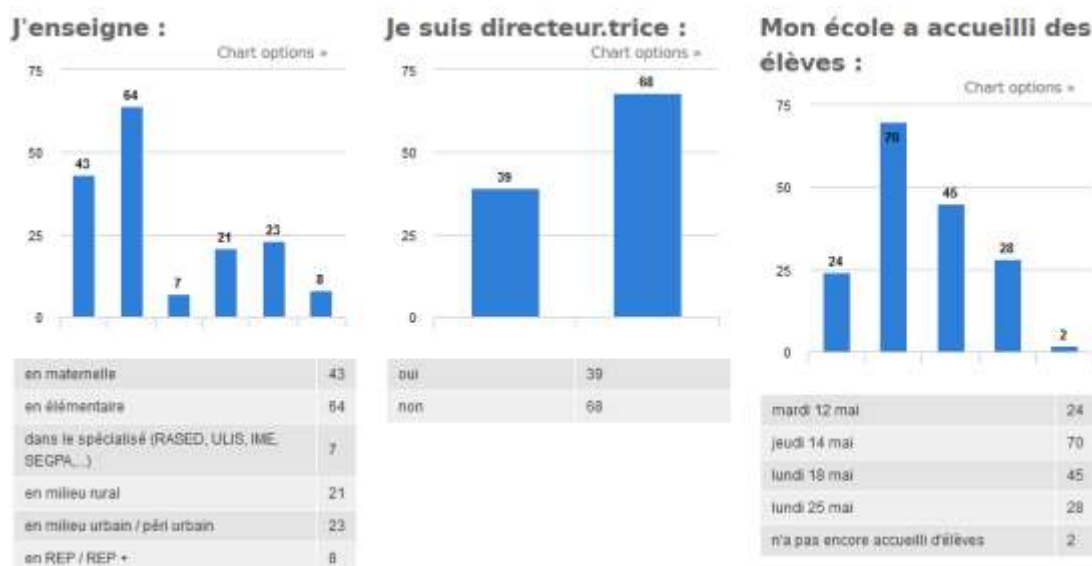
Cette ré-ouverture, jugée précipitée, ne fut pas sans conséquences sur les personnels et en particulier pour les directeurs et directrices d'école... Lesquels ont dû déployer une énergie considérable pour permettre d'accueillir un grand nombre d'élèves, dans les meilleures conditions possibles, tout en respectant un protocole sanitaire très strict.

~~~~~

L'Unsa éducation, engagée dans les instances comme le CHSCT départemental, a lancé une enquête auprès des enseignants du 1<sup>er</sup> degré de l'Isère (un peu plus de 2000 personnes sollicitées). Vous trouverez ci-dessous l'intégralité des résultats.

- 110 collègues ont répondu au formulaire. Parmi eux certain.es sont directeurs (36%). Ces collègues enseignent en élémentaire (56%), en maternelle (38%) ou dans le spécialisé (6%). Ils/elles pratiquent en milieu rural (19%) ou urbain (20%), dont certain.es en REP ou REP + (7%).

Le mardi 12 mai, seuls 14% des collègues ayant répondu au formulaire affirmaient accueillir des élèves. Pour la plupart, la "rentrée" s'est effectuée le jeudi 14 mai (41%) ou le lundi 18 (27%), voire le lundi 25 (17%). 1% des collègues ayant participé précisaient que leur école n'avait pas rouvert ses portes à d'autres enfants que ceux des personnels indispensables à la gestion de la crise.



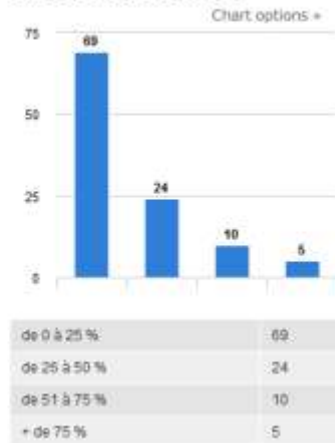
- 11% des enseignants ont continué uniquement en distanciel et autant ont repris en présentiel à temps plein, tandis que la grande majorité cumule les deux (78%). 64% des écoles accueillent un quart de l'effectif, alors que d'autres en reçoivent la moitié (22%); 9% en accueillent les trois quarts et 5% parviennent à en accueillir plus.

Dans les classes, l'effectif le plus représentatif est de 5 à 10 élèves (62%). 26% des collègues ont moins de 5 élèves (5% en ont moins de 3).

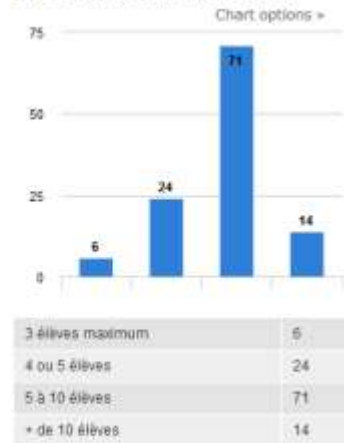
### Depuis le 11 mai je travaille :



### Pourcentage d'élèves de l'école accueillis :



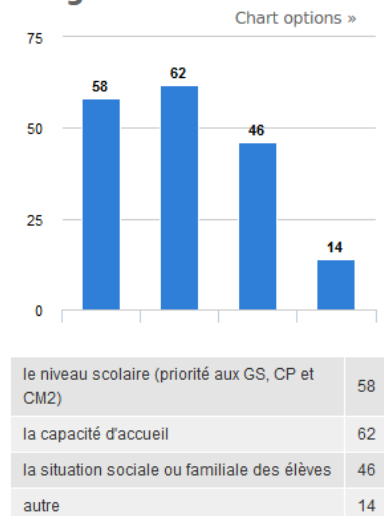
### Effectifs des classes :



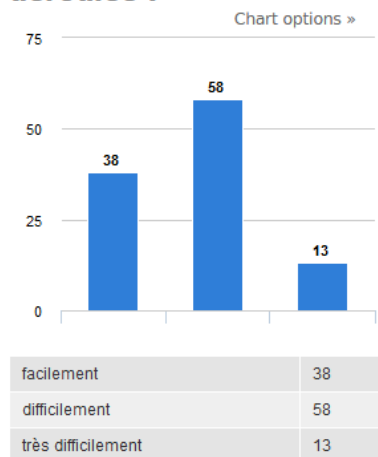
➔ **Concernant les priorités qui ont été à l'origine de ces choix**, la plus courante est la capacité d'accueil (34%), suivie de près par le niveau scolaire (GS, CP ou CM2 : 32%) puis la situation sociale et familiale (26%) ou une toute autre raison (8%).

La mise en place du protocole sanitaire s'est déroulée avec des difficultés pour 65% des collègues (difficilement 53%, très difficilement 12%). 35% des collègues estiment cependant que celui-ci a pu facilement se mettre en place dans leur école. Ces aménagements ont été réalisés par un grand nombre de directeurs (35%), les adjoints (31%) ou la municipalité (31%) voire par d'autres personnes (3%).

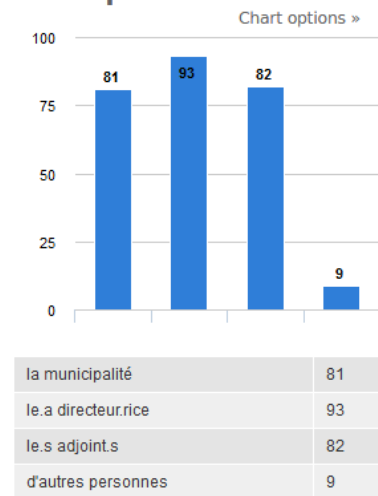
### Quelle priorité a été à l'origine de vos choix ?



### La mise en place du protocole sanitaire s'est déroulée :

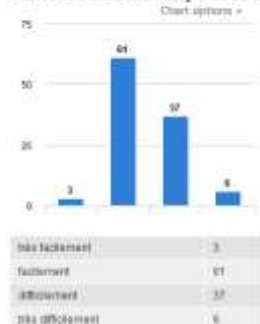


### Les installations ont été faites par :



➔ **Le respect des gestes barrière** s'est effectué facilement voire très facilement dans les écoles pour 60% des personnels; lesquels ont pu obtenir suffisamment de masques (93%), gel hydroalcoolique (89%), savon (97%) et essuie mains jetables (93%) alors que seulement la moitié ont eu à leur disposition des lingettes désinfectantes.

### Au sein de mon établissement, les gestes barrières sont respectés :



### Avez-vous assez de :



→ **49% des collègues pensent que les conditions ont été réunies pour être en sécurité** quand d'autres estiment le contraire (7%). Nombre d'enseignants (44%) ne sont pourtant pas en mesure d'estimer le niveau réel de sécurité du protocole sur leur lieu de travail. Pour moitié, ils ont rencontré des difficultés lors de cette réouverture; ce qui a nui à leurs à l'exercice de leur métier. 75% d'entre eux n'ont pourtant rédigé aucun document administratif pour signaler la dégradation de leurs conditions de travail. Seulement 13% ont transmis un courrier à leur supérieur hiérarchique, 10% à la municipalité et 2% ont envoyé une fiche santé et sécurité au travail (SST). Certains collègues (6%) envisagent de le faire a posteriori...

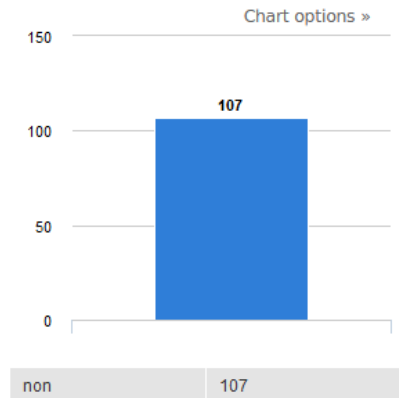


→ Peu de collègues (3%) ont fait des demandes particulières : autorisation spéciale d'absence (enfants à charge), décharge de classe, télétravail pour personne vulnérable. Parmi eux, les deux tiers signalent des refus d'IEN pour ces demandes pourtant de droit !

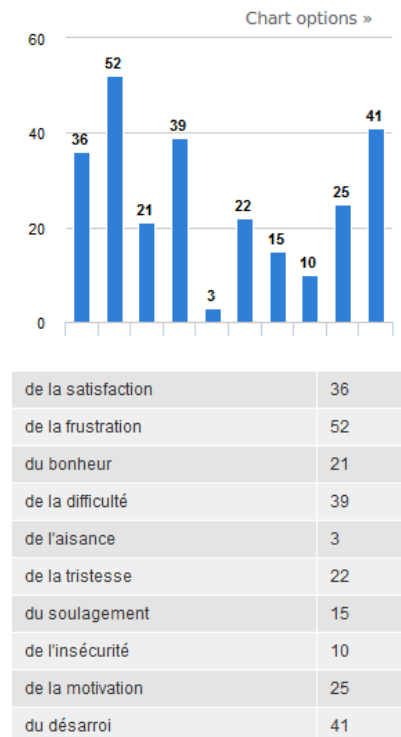


→ Aucun collègue n'a exercé son droit de retrait. Les ressentis de tous lors de cette réouverture divergent mais, globalement, la majorité des collègues expriment un vécu négatif (62%). Il convient cependant de souligner que 38% d'entre eux manifestent divers ressentis positifs. Voir le détail dans le diagramme ci-après. La quasi intégralité des réponses des enseignant.es témoigne d'une mise en situation, d'échanges organisée pour les élèves au sein de la classe.

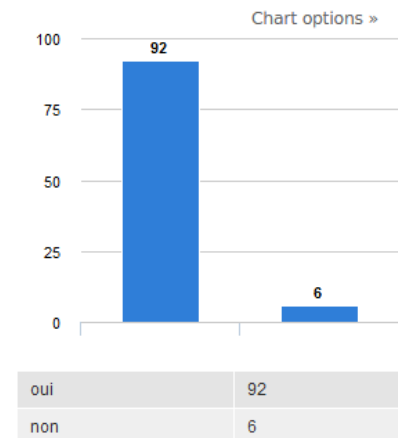
### Avez-vous exercé votre droit de retrait ?



### Lors de la prise de groupe en présentiel j'ai ressenti :

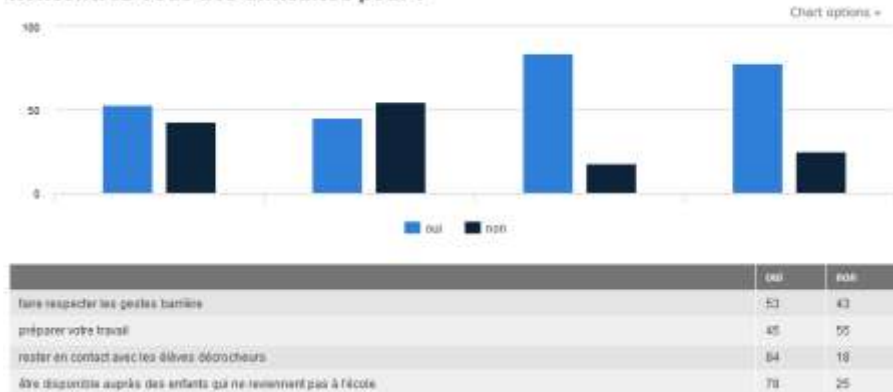


### J'ai pu échanger avec les élèves sur leur ressenti de la situation :



→ La plus grande difficulté rencontrée par les collègues a été de garder le contact avec les élèves décrocheurs (82%), mais aussi leur manque de disponibilité pour les élèves restés en distanciel (76%). Le respect des gestes barrières a posé problème à 55% d'entre eux alors que la préparation du travail n'a pas été une difficulté (55%). Enfin, les collègues ont réussi à garder le contact avec leurs pairs (80%), même si certains estiment qu'il était plus ou moins existant (17%).

### Rencontrez-vous des difficultés pour :



### Depuis le 16 mars, avez-vous réussi à garder un lien avec vos collègues ?

